

L'ERMITAGE SAINT JACQUES



Infos Pratiques

Distance	7,1 km
Durée (moyenne)	02h30
Niveau	Facile
Dénivelé	191 m D+
Départ	SAINT-ANDRE-DE-ROQUELONGUE
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1 - Monter par la piste forestière sur 100 m, puis tourner à droite entre les cyprès et continuer à

gauche par le chemin en contrebas. Il longe la pinède, les vignes puis le ravin de la Caminade.

Étape 2 - Quitter le chemin, longer la vigne à gauche et pénétrer dans le bois de pins par une sente ombragée à gauche. Bordé de gros blocs de grès ocre et rouge, il franchit la combe du Verre et gravit la pente boisée jusqu'à la crête.

Étape 3 - Emprunter la piste à droite (vue à l'ouest, sur l'ermitage perché). Elle reste en crête et débouche sur une aire dégagée.

Étape 4 - Traverser l'aire et grimper par le sentier qui conduit à l'ermitage Saint-Jacques (aussi appelé Saint-Martin-de-la-Vernède ; point de vue sur le pic de Nore, l'Alaric et les falaises de Montséret, sur le mont Saint-Victor et le Mont Tauch, sur le massif de Fontfroide ; 15 min aller-retour). Entamer la descente (attention aux gros blocs à l'entrée de l'ermitage !) et retrouver l'aire. Prendre le sentier à droite (sud-est). Il descend dans le bois (pins) de la Vernède.

Étape 5 - En bas, prendre la piste à droite, puis la route à droite sur 400 m en restant à droite.

Étape 6 - Emprunter la piste à droite. Elle passe à gauche de la colline boisée du Matta.

Étape 7 - À la croisée, prendre la route à droite. A environ 500 mètres, tourner à droite (on contourne la colline du Matta). Rejoindre le ruisseau de la Caminade, le traverser à gué. Reprendre le chemin de l'aller pour revenir au point de départ.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/ermitage-saint-jacques/>